



Assemblée générale annuelle des membres

Date et heure	Dimanche 3 février 2019 à 13h
Lieu	Coopérative funéraire Haute-Côte-Nord-Manicouagan
Adresse	788, boulevard Blanche, Baie-Comeau

Présences

Jean-Roch Barbeau	X	Karl Hovington	X
Michel Boudreau	X	André Imbeault	X
Gina Boulianne	X	Guylaine Joly	X
Noël Boulianne	X	Murielle Normand	X
Gilles Cormier	X	Marie-Noëlle Pitre	X
Anna Dionne	X	Anne Poulin de Courval, directrice générale	X
Invité : Éric Labrie, Mallette			

Procès-verbal

Sujets	Nature des discussions	Suivis et résolutions ➤ Résolution ↳ Suivi
1. Ouverture de l'assemblée	L'assemblée débute à 13 h.	
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée	Sur la proposition de monsieur Jean-Roch Barbeau dûment appuyée par monsieur Noël Boulianne, il est proposé de nommer monsieur Gilles Cormier président d'assemblée et madame Anna Donne, secrétaire. Adoptée à l'unanimité	AGA-18-01

Procès-verbal

Sujets	Nature des discussions	Suivis et résolutions ➤ Résolution 🔗 Suivi
3. Lecture de l'avis de convocation	Le président fait la lecture de l'avis de convocation paru dans le Journal Le Manic et le Journal Haute-Côte-Nord le mercredi 23 janvier 2019. L'avis a également été publié sur la page Web de la Coopérative et sur la page Facebook conformément aux règlements.	
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Sur la proposition de monsieur Jean-Roch Barbeau dûment appuyée par monsieur Noël Boulianne, il est proposé d'accepter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 3 février 2019 tel que présenté et de garder le sujet « Affaires nouvelles » ouvert. Adoptée à l'unanimité	Résolution AGA-18-02
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 10 décembre 2017	Sur la proposition de monsieur Jean-Roch Barbeau dûment appuyée par monsieur Noël Boulianne, il est proposé d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 décembre 2017 tel que rédigé. Adoptée à l'unanimité	Résolution AGA-18-03
6. Rapport du président du conseil d'administration	Monsieur Gilles Cormier fait la présentation de son rapport annuel. <ul style="list-style-type: none"> • À la lecture des états financiers, le bilan financier de la Coopérative est positif. • L'offre de service aux membres et aux non-membres est maintenue de Tadoussac à Baie – Trinité. • La Coopérative participe aux tables des Présidents et des Directeurs généraux de la Fédération des coopératives funéraires du Québec. • Des travaux de rénovation sont en cours : chambre froide et nouveau laboratoire à Baie-Comeau et nouvelle chambre froide à Les Escoumins. • L'installation du 30 route Forestière, Les Escoumins a été vendu au cours de la dernière année pour alléger le fardeau immobilier de la Coopérative. • Aucune offre d'achat pour les installations de Forestville n'a été reçue. • Le corbillard du secteur Haute-Côte-Nord a été remplacé. • Remerciements aux membres du conseil d'administration pour leur solidarité dans la gestion de la coopérative. Six postes d'administrateurs sont à combler. • Remerciements aux participants à l'assemblée générale annuelle et pour leur confiance portée à l'égard de la Coopérative. 	
7. Rapport de la direction générale	Madame Anne Poulin de Courval présente son rapport annuel.	

Procès-verbal

Sujets	Nature des discussions	Suivis et résolutions ➤ Résolution ↳ Suivi
	<ul style="list-style-type: none"> • Au cours de la dernière année, la Coopérative a terminé avec 240 décès traités comparativement à 227 pour l'exercice précédent, soit une augmentation de près de 6 %. • La part de marché de la Coopérative est stable et se situe à 70 %. • Remerciements sincères aux familles pour leur confiance à l'égard de la Coopérative. Le personnel se fait un devoir d'assurer une attention particulière à chacune. • Plusieurs défis ont été relevés en cours d'année, principalement en raison du congé maladie de la directrice adjointe en Haute-Côte-Nord. Une mobilisation importante du personnel a été nécessaire pour assurer les services dans ce secteur. • La coopérative a recruté 228 nouveaux membres en 2017-2018 pour un total de 5541 membres. • Soixante-six contrats d'arrangements funéraires préalables ont été conclus en cours d'année. La Coopérative administre, avec Gestion privée Desjardins, un portefeuille de plus de 2 220 000 \$ provenant des ventes d'arrangements préalables. • La Coopérative a appuyé trois familles avec le programme solidarité. • La Coopérative s'implique dans la communauté auprès des organismes suivants : les fabriques de son territoire en les aidant financièrement et en siégeant sur le comité de financement de la Cathédrale St-Jean Eudes, La Vallée des Roseaux, les Chevaliers de Colomb, le Club Lion, La Croix Rouge, l'organisme d'entraide L'Arc-en-Ciel, le projet L'Impact qui vise la sensibilisation des jeunes à la consommation d'alcool et de drogues au volant, la participation au Relais pour la vie et bien d'autres. • Remerciements aux membres du conseil d'administration pour leur confiance et leur implication. • Remerciements aux membres du personnel pour leur grand professionnalisme. • De grands défis attendent la Coopérative pour la prochaine année, de grandes questions sont à se poser concernant l'offre de service et le maintien des installations. 	
<p>8. Rapport annuel 2016-2017</p>	<p><u>8.1 : Rapport de vérification de l'auditeur</u></p> <p>Monsieur Éric Labrie, CPA auditeur, pour la firme Mallette présente son rapport et les états financiers pour l'année 2017-2018 finissant au 31 août 2018.</p> <p>L'auditeur suggère aux administrateurs de revoir l'emprunt de la Fédération ??? en raison du coût mensuel. À son avis, les états financiers</p>	<p>Résolution</p>

Procès-verbal

Sujets	Nature des discussions	Suivis et résolutions ➤ Résolution ↳ Suivi
	<p>présentent une image fidèle de la situation financière de la Coopérative au 31 août 2018.</p> <p>Aucune question n'est adressée à monsieur Labrie lors de la période de questions.</p> <p>Sur la proposition de monsieur Karl Hovington, dûment appuyée par monsieur Jean-Roch Barbeau, il est proposé d'accepter la présentation du rapport de l'auditeur et les états financiers 2016-2017.</p> <p>Adoptée à l'unanimité.</p>	AGA-18-04
	<p><u>8.2 Affectation des excédents</u></p> <p>Sur la proposition de monsieur Karl Hovington, dûment appuyée par monsieur Jean-Roch Barbeau, il est proposé de verser le trop-perçu de 93 976 \$ à la réserve générale.</p> <p>Adoptée à l'unanimité.</p>	Résolution AGA-18-05
9. Modification au règlement de régie interne	<p>Sur la proposition de monsieur Michel Boudreau, dûment appuyée par monsieur Karl Hovington, il est proposé d'accepter les modifications au règlement de régie interne telles qu'elles ont été présentées.</p> <p>Adoptée à l'unanimité.</p>	Résolution AGA-18-06
10. Modifications aux statuts	<p>Sur la proposition de monsieur Jean-Roch Barbeau, dûment appuyée par monsieur Noël Boulianne, il est proposé d'accepter les modifications aux statuts de la Coopérative funéraire Haute-Côte-Nord – Manicouagan comme elles ont été présentées.</p> <p>Adoptée à l'unanimité.</p>	Résolution AGA-18-07
11. Élection des administrateurs	<p><u>11.1 : Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection</u></p> <p>Sur la proposition de monsieur Karl Hovington, dûment appuyée par monsieur Jean-Roch Barbeau, il est proposé de nommer monsieur Gilles Cormier président d'élection et madame Anna Dionne secrétaire d'élection.</p> <p>Adoptée à l'unanimité.</p> <p><u>11.2 : Nombre de postes à combler</u></p> <p>Six postes sont à pourvoir, soit deux postes vacants et quatre postes sortants.</p>	Résolution AGA-18-08

Procès-verbal

Sujets	Nature des discussions	Suivis et résolutions ➤ Résolution 📌 Suivi
	<p><u>11.3 : Annonce des candidatures reçues</u></p> <p>Pour le secteur Manicouagan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Michel Boudreau - Monsieur Karl Hovington - Monsieur Alain Larouche <p>Pour le secteur Haute-Côte-Nord :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Gina Boulianne <p><u>9.3 : Élection par acclamation ou scrutin</u></p> <p>Le président d'élection fait la lecture des préavis de candidatures reçus conformément aux règlements. Comme le nombre de candidats répond au nombre de postes à pourvoir ou vacants, le président d'élection déclare les candidats élus par acclamation.</p> <p>Sur la proposition de monsieur Noël Boulianne, dûment appuyée par monsieur Jean-Roch Barbeau, il est proposé d'accepter les candidatures de madame Gina Boulianne et messieurs Michel Boudreau, Karl Hovington et Alain Larouche pour un terme de 4 ans.</p> <p>Sur la proposition de monsieur Karl Hovington, dûment appuyée par monsieur Noël Boulianne, il est proposé d'autoriser les administrateurs à combler les sièges vacants pour la durée des mandats.</p>	<p>Résolution AGA-18-09</p> <p>Résolution AGA-18-10</p>
12. Affaires nouvelles	Aucun sujet à ajouter.	
13. Période de questions et commentaires	<p>Il est suggéré d'apporter une attention particulière à l'aménagement des locaux lorsque les lieux sont occupés par de familles peu nombreuses.</p> <p>Des félicitations sont adressées à la directrice générale, madame Anne Poulin de Courval pour la qualité du travail accompli.</p>	
14. Levée de l'assemblée	Sur la proposition de madame Gina Boulianne, appuyé monsieur Jean-Roch Barbeau il est proposé d'accepter la levée de l'assemblée générale annuelle à 14 h.	<p>Résolution AGA-18-11</p>

Signature du président
Gilles Cormier

Signature du secrétaire
Anna Dionne